

**MAIRIE DE
MONTAGNAC**

Si vous souhaitez obtenir des informations adressez-vous à :

SERVICE INSTRUCTEUR
CAHM – Service ADS-NORD
Résidence La Butte Verte
Boulevard Jacques Monod
34120 PEZENAS
Tél : 04 67 30 96 34

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n° : DP 34162 23 K0095

Reçu le 15/09/2023
Adresse des travaux :
8 Rue FRASCATI
34530 MONTAGNAC

Nature des travaux : **Rénovation toiture**

Destinataire :

MME BASTIDE MAIRIE-LOUISE

8 JEAN JAURES
34530 MONTAGNAC FRANCE

Objet : DECISION TACITE D'OPPOSITION
Classement **sans suite**

Madame,

Par lettre en date du 02/10/2023, vous avez été invité à compléter votre dossier relatif à l'affaire visée ci-dessus.

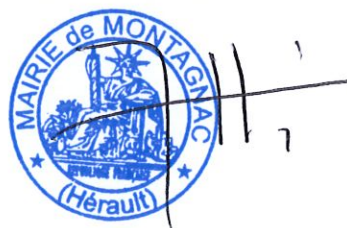
Ces documents ne m'ont pas été fournis dans les délais requis. En conséquence, conformément à l'article R 423-39 du Code de l'Urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une décision tacite d'opposition.

Cette décision ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à MONTAGNAC, le 23 JAN. 2024

M. Yann LLOPIS
Maire de MONTAGNAC



(La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du code de l'urbanisme)